



OJD

L'OJD EST L'ORGANISME DE RÉFÉRENCE DANS L'EXPERTISE DU DÉNOMBREMENT DES MÉDIAS IMPRIMÉS ET NUMÉRIQUES

BOOK

Presse Gratuite D'Information - Diffusion 2012

Actualisé le 01/10/15

BOOKS OJD

Ces books OJD sont actualisés à chaque mise à jour de notre site. Le site est mis à jour chaque jeudi, des actualisations plus soutenues ont lieu en période de réception des DSH ou des publications des PV numériques.

Ces books évoluent donc au fil de l'eau avec les nouvelles données publiées, les données corrigées, voire supprimées. Les données de ces books sont identiques à celles du site. Elles sont aussi disponibles dans notre base de données, le Décisionnel OJD.

DECISIONNEL OJD

L'outil décisionnel recense les données de diffusion de toute la presse depuis 1990 et la fréquentation des sites et applis depuis 2006. Cette base de données contient tous les indicateurs des Procès-Verbaux (P.V.). L'utilisateur a la possibilité de consulter des études pré-réalisées par l'OJD ou de réaliser ses propres études, les enregistrer, les exporter. L'outil permet de réaliser des historiques, des évolutions, des ventilations selon les canaux de diffusion, d'étudier la géolocalisation en presse.

Les conditions d'accès

Le Décisionnel OJD est accessible aux adhérents de l'OJD sur abonnement. La licence d'utilisation pour un accès simultané a été fixé en 2013 de 750 € HT/an. L'abonnement est annuel et renouvelé par tacite reconduction.

Les pré-requis techniques

Cette application internet est accessible depuis Mac ou PC. Elle nécessite un navigateur internet, de préférence Google Chrome ou Mozilla Firefox, pour lesquels l'application est optimisée. Elle est sécurisée par un identifiant / mot de passe.

La mise à jour des données

Les mises à jour des données sont réalisées chaque jeudi par l'OJD, elles peuvent être plus soutenues en période de réception des DSH ou des publications des PV numériques.

Contact

[Patricia PANZANI](#)

01.43.12.85.48

OJD

15/17 rue des Mathurins - 75009 Paris



Titres	Nb de parutions	Tirage print Utile par n°	Diffusion gratuite						Total de la diffusion gratuite
			Colportage	Portage	Poste	Présentoirs	Tiers	Numérique	

Presse Quotidienne Gratuite d'Information

Actualités > Actualités Générales

20 Minutes Bordeaux Aquitaine	PV	213	26 598	19 855	1 938		4 180			25 973
20 Minutes Grand Lyon	PV	213	65 971	33 076	2 396		30 084			65 556
20 Minutes Grand Paris	PV	213	488 593	173 290	12 959		300 040	7		486 296
20 Minutes Grand Toulouse	PV	213	35 849	24 742	1 545		8 913			35 200
20 Minutes Lille Nord	PV	213	57 505	24 590	2 607		29 670			56 868
20 Minutes Marseille Provence	PV	213	52 552	12 922	4 053		34 481			51 456
20 Minutes Montpellier Languedoc	PV	213	23 389	9 567	864		11 981			22 412
20 Minutes Nantes	PV	213	25 985	18 210	2 885		4 726			25 821
20 Minutes Nice Côte d'Azur	PV	213	23 990	10 208	443		12 808			23 459
20 Minutes Rennes	PV	213	15 215	9 190	1 134		4 621	54		14 999
20 Minutes Strasbourg	PV	212	25 034	13 039	2 702		9 119			24 861
Direct Matin Bordeaux 7	PV	203	29 325	16 119			13 085			29 204
Direct Matin Edition Côte d'Azur	PV	207	39 246	19 618	290		18 906			38 814
Direct Matin Edition Grand Ouest	PV	187	25 445	22 149	23		2 997			25 168
Direct Matin Edition Paris Ile-de-France	PV	207	547 583	157 657	11 977		364 202	543		534 380
Direct Matin Edition Strasbourg	PV	207	14 860	9 643			5 132			14 775
Direct Matin Edition Toulouse	PV	207	40 534	38 087	68		1 830			39 984
Direct Matin Lille Plus	PV	207	55 913	22 990	1 141		30 906			55 036
Direct Matin Lyon Plus	PV	207	72 222	43 189	38		25 752			68 979
Direct Matin Montpellier Plus	PV	206	30 638	8 060	946		21 154			30 159

Titres	Nb de parutions	Tirage print Utile par n°	Diffusion gratuite						Total de la diffusion gratuite
			Colportage	Portage	Poste	Présentoirs	Tiers	Numérique	

Presse Quotidienne Gratuite d'Information (suite)

Actualités > Actualités Générales (suite)

Couplage 20 Minutes	PV	213	992 491	475 499	45 798		458 006	137		979 440
Couplage Direct Matin Edition Nationale	PV	207	935 141	356 249	19 622		533 402	563		909 837

Presse Périodique Gratuite d'Information

Actualités > Actualités Générales

A Nous Paris	PV	42	270 981		2 751		267 097	321		270 169
--------------	----	----	---------	--	-------	--	---------	-----	--	---------

INDEX DES SUPPORTS

...	2	Direct Matin Edition Toulouse	2
20 Minutes Bordeaux Aquitaine	2	Direct Matin Lille Plus	2
20 Minutes Grand Lyon	2	Direct Matin Lyon Plus	2
20 Minutes Grand Paris	2	Direct Matin Montpellier Plus	2
20 Minutes Grand Toulouse	2		
20 Minutes Lille Nord	2		
20 Minutes Marseille Provence	2		
20 Minutes Montpellier Languedoc	2		
20 Minutes Nantes	2		
20 Minutes Nice Côte d'Azur	2		
20 Minutes Rennes	2		
20 Minutes Strasbourg	2		
A			
A Nous Paris	3		
C			
Couplage 20 Minutes	3		
Couplage Direct Matin Edition Nationale	3		
D			
Direct Matin Bordeaux 7	2		
Direct Matin Edition Côte d'Azur	2		
Direct Matin Edition Grand Ouest	2		
Direct Matin Edition Paris Ile-de-France	2		
Direct Matin Edition Strasbourg	2		

GLOSSAIRE

Abonnements portés payés par l'abonné destinataire

Ce sont des abonnements individuels livrés directement par l'éditeur au domicile des lecteurs « par portage ». Ceux-ci peuvent être réglés d'avance ou de manière traditionnelle, à la fin de chaque semaine, quinzaine ou mois à un prix qui n'est pas inférieur à 50 % du prix de l'abonnement indiqué sur la publication.

Abonnements postaux payés par l'abonné destinataire

Ce sont des abonnements souscrits et réglés par l'abonné, soit directement à l'éditeur, soit par l'intermédiaire d'un libraire ou d'un agent vendeur. Ces abonnements individuels sont souscrits pour une période déterminée ou non (durée libre proposée par certains intermédiaires) à un prix qui n'est pas inférieur à 50 % du prix de l'abonnement indiqué sur la publication.

Abonnements payés par tiers en nombre

Ce sont des abonnements souscrits en nombre et payés par des personnes physiques ou morales, groupements (associations, syndicats...) ou entreprises n'ayant aucun lien de dépendance avec l'éditeur ou sa publication. Les bénéficiaires reçoivent dès leur parution, individuellement leur(s) exemplaire(s) sous forme d'un envoi global ou non. La remise accordée éventuellement par l'éditeur au souscripteur ne peut être supérieure à 50 % du prix de l'abonnement.

DDM : Déclaration déposée mensuelle

Document déclaratif rempli mensuellement par l'éditeur qui en a fait la demande. Souscription complémentaire.

DDT : Déclaration déposée trimestrielle

Document déclaratif rempli trimestriellement par l'éditeur qui en a fait la demande. Souscription complémentaire.

DSHL : Déclaration sur l'honneur de lancement

Document déclaratif rempli mensuellement par l'éditeur sur demande lors de son adhésion, jusqu'à son premier contrôle. Un support qui adhère à l'Ojd n'est pas soumis à DSH, il attend la réalisation de son premier contrôle. Cependant pour les éditeurs voulant communiquer sur les premiers numéros d'un titre en lancement nous proposons ce service de DSHL. La particularité de la DSHL est qu'elle est publiée chaque mois jusqu'au premier contrôle, la nouvelle DSHL peut corriger les mois précédents. Elle couvre 6 mois maximum.

DSH : Déclaration sur l'honneur semestrielle

Document rempli par l'éditeur 2 fois par an pour nous déclarer ses chiffres de diffusion du semestre écoulé. Ces DSH sont obligatoires, la DSH sur l'année civile est suivie d'un contrôle. Ce contrôle donne lieu à un PV.

Diffusion / Mise en distribution par colportage

Exemplaires distribués et remis dans la main du lecteur.

GLOSSAIRE (suite)

Diffusion / Mise en distribution numérique

Exemplaires numériques mis à disposition du lecteur, via le site web, une application Mobile, un kiosque numérique.

Diffusion / Mise en distribution par portage à domicile

Exemplaires portés au lecteur.

Diffusion / Mise en distribution par poste

Exemplaires acheminés par voie postale.

Diffusion / Mise en distribution par présentoirs

Exemplaires mis à disposition des lecteurs dans des présentoirs ciblés et définis.

Diffusion / Mise en distribution par tiers

Exemplaires mis à disposition sur un autre réseau.

Diffusion différée payée

Ce sont les invendus, remis dans le circuit de distribution et vendus à un prix qui n'est pas inférieur à 50% du prix indiqué sur la publication pour l'acheteur final.

Diffusion non payée

Il s'agit d'exemplaires adressés nominativement à des personnes physiques ou morales qui en ont fait la demande par écrit ainsi qu'à des collaborateurs de l'entreprise éditrice, aux correspondants de la publication, aux administrations pendant une durée minimum.

Nombre de parutions

Il s'agit du nombre de parutions de la publication dans le mois considéré.

Ventes au numéro payées par l'acheteur

Les ventes au numéro représentent le nombre d'exemplaires vendus directement à la clientèle : par l'éditeur, par les messageries de presse, par l'intermédiaire d'agents vendeurs (dépositaires de presse, librairies, bibliothèques de gare, vendeurs, etc...) à un prix qui ne peut être inférieur à 50 % du prix indiqué sur la publication. Toute vente d'exemplaires repris sur invendus sera décomptée séparément.

Ventes au numéro payées par tiers en nombre

Elles regroupent les ventes par quantité effectuées par l'éditeur à une personne, une entreprise ou un groupement désirant assurer ainsi la promotion de sa marque ou de ses produits, la diffusion de ses idées ou le confort de sa clientèle. Ne sont pris en considération que les exemplaires vendus à des tiers n'ayant aucun lien de dépendance avec l'éditeur de la publication.

GLOSSAIRE (suite)

Versions numériques individuelles

La diffusion individuelle correspond aux versions numériques directement payées par l'acheteur destinataire. Elle est réalisée directement par l'éditeur ou via une messagerie « numérique ». Le contenu de la version numérique doit être identique au contenu print, a minima. Il peut être enrichi.

Versions numériques par tiers

La diffusion numérique par tiers regroupe les ventes d'exemplaires numériques par quantité effectuées par l'éditeur à une personne, une entreprise ou un groupement désirant assurer ainsi la promotion de sa marque ou de ses produits, la diffusion de ses idées ou le confort de sa clientèle.

Tirage Print

Nombre d'exemplaires finis remis à l'éditeur pour être ou non mis en circulation. Le tirage comprend tous les exemplaires imprimés, il n'inclut pas les copies numériques.

PV : Procès-verbal de contrôle annuel

Issu du contrôle du titre, ce procès-verbal est obligatoire une fois par an, il dénombre les chiffres de diffusion de l'année précédente. Un second contrôle peut être réalisé sur les supports qui en auront fait la demande, ils ont lieu à partir de septembre et portent sur le premier semestre de l'année en cours.